

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3<sup>ème</sup> CONCOURS  
D'ATTACHÉ TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE**

**SESSION 2019**

**ÉPREUVE DE COMMENTAIRE DE TEXTE**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Commentaire portant sur un sujet d'ordre général relatif à la culture scientifique, technique et naturelle.**

Durée : 4 heures

Coefficient 3

**SPÉCIALITÉ : PATRIMOINE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET NATUREL**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 3 pages**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant*

## Commentez le texte suivant :

Le concept de diorama environnemental s'est développé à la fin du dix-neuvième siècle en Europe et en Amérique du Nord, intégrant des aspects de conservation de la nature. Les expositions de dioramas contiennent des animaux et des plantes avec leurs caractéristiques et donnent aux visiteurs la possibilité de classer les organismes et de reconnaître le « mobilier de l'exposition » qui crée le contexte dans lequel s'inscrivent les plantes et les animaux. Cette mise en contexte est habituellement une représentation réaliste de l'environnement naturel dans lequel les espèces sauvages vivent et pourvoient ainsi une reconstruction complète des différents éléments comme le substrat, la végétation, d'autres biofacts tels que les os, les œufs ou les restes d'une carcasse. De manière complémentaire, la peinture des fonds, qui exige de la qualité, illustre la situation météorologique de la région autant qu'une vue élargie de ses caractéristiques topographiques comme des collines, des montagnes ou la mer. De telles peintures se fondent à la végétation ou d'autres éléments du diorama. Ainsi un diorama crée l'illusion complète de l'habitat d'un animal avec les traits saillants de la faune et la flore associées. Dans les dioramas conçus avec talent, cette illusion contribue à une perception du lieu et à une inspiration des réminiscences et des mémoires liées à ces endroits, qu'ils soient réels ou imaginaires.

Les dioramas de scènes naturelles livrent des informations aux visiteurs sur l'écosystème spécifique représenté, de manière immédiate, ou encore sur le patrimoine de leur propre pays ou de territoires, et transmettent des informations sur les changements de la faune et la flore locales. Plus avant, la fabrication des dioramas peut refléter des changements d'attitudes socio-culturelles ou du génie de certains peuples. Par exemple, des dioramas historiques informent les visiteurs sur la culture dans laquelle les animaux ont été collectés et peut souligner des différences socio-historiques, telles que le mâle blanc chasseur ou la colonisation de la population indigène.

Les dioramas peuvent varier en taille, allant de petites vitrines à de grandes expositions. Ils peuvent décrire des lieux réels ou des scènes de fiction pour illustrer des concepts considérés comme importants, pour caricaturer pour les visiteurs les faunes et flores de différents écosystèmes, comme par exemple au Musée royal d'Ecosse l'évolution de la faune et de la flore de la région depuis le dernier âge glaciaire. Reiss et Tunnicliffe (2011) proposent différentes catégories de dioramas d'histoire naturelle : les dioramas classiques traditionnels composés de trois parties – un *fond* peint pour permettre une perspective et un contexte qui mélange les *artefacts* et *biofacts* en trois dimensions sur le devant du diorama, complétés par les spécimens *d'animaux et de plantes*. Quoiqu'il en soit les dioramas ont évolué. Alors que certains sont représentés comme des « petits/micro paysages » (Insley, 2008), d'autres ressemblent à une partie d'un diorama de plus grande taille mais à une échelle plus petite avec l'accent mis sur un animal ou habitat spécifiques. De plus en plus, on trouve des dioramas sans vitrine et plus récemment, comme au Musée de Science et Technologie de Shanghai et au Musée Koenig de Bonn, on trouve de grands scénarios d'artefacts et d'animaux avec un arrière-plan limité, sans côtés ou plafonds qui du coup ne procurent pas une expérience de vision en totale immersion. A certaines occasions, les spécimens sont comme des sites insulaires présentés isolément sur un socle ou un support mais sans aucun autre signe autorisant une interprétation quelconque, à l'image du Premier Homme ancien du Muséum d'histoire naturelle américain de New-York.

[...]

En tant que représentant d'un moment du temps, comme l'est une photographie bien qu'elle soit en deux dimensions, le diorama en trois dimensions peut aussi créer des images permettant d'appréhender le contexte. Ainsi, ces dioramas d'animaux devraient-ils être considérés comme des objets culturels ou devraient-ils être considérés comme un genre particulier d'objets avec des caractéristiques ou propriétés spécifiques ?

Tout comme certains objets culturels de musées, les animaux vivants peuvent être manipulés dans certains cadres, comme des espaces dédiés au toucher et des zoos pour enfants. Une autre manière de considérer les objets en termes d'artefacts virtuels ou de réalité virtuelle. Fruit de simulations informatiques, plusieurs aspects d'un même objet peuvent être vus, chose impossible avec un objet réel ; ces techniques pourraient être développées en lien avec les animaux comme « expôts ». Les spécimens de dioramas ne peuvent pas être touchés. Pris dans leur ensemble, avec leur contexte, ils forment l'essentiel du diorama et l'image d'un voyage unique. Cela étant dit, quel est leur statut muséologique ?

Ce ne sont pas des artefacts culturels et par conséquent des objets parce qu'ils ne sont pas des productions de la main de l'homme. Quoiqu'il en soit, les organismes sont présentés après préparation pour donner l'illusion d'animal ou de plante réels, au plus près de leurs formes vivantes. Bien que des spécimens géologiques et des outils soient présentés dans leur état naturel et puissent être touchés voire manipulés de la même manière que n'importe quel autre objet culturel. [...] Une telle information peut-elle être obtenue d'un diorama d'organismes ? Les visiteurs ont-ils la possibilité « d'apprendre » en voyant un diorama ? Nous pensons qu'ils le peuvent.

**Traduit de l'anglais. Extrait de Sue Dale Tunnicliffe & Annette Scheerso (eds), *Natural History Dioramas. History, Construction and Educational Role*. Springer, Dordrecht, 2015, pp. 1-3.**